

Compte rendu de la réunion du 3 mars 2007, amphitheâtre 100, 2<sup>ème</sup> étage, faculté de Droit de Toulon

## CONSTITUTION DU RESEAU ASSOCIATIF VAROIS D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE (RAEEDD 83)

### **1-Introduction :**

Rappel de la concertation amorcée l'année dernière.

Situation Varoise : il existe des réseaux nationaux ou régionaux présents dans le département (Graine, Ecole et Nature, CPN, Mer...) mais le Var est le seul département PACA sans réseau EEDD départemental.

### **2- Définition des limites de l'EEDD :**

Toute structure, associative, institutionnelle ou privée, qui porte de manière non-lucrative un projet, une action, une animation dont le thème est lié directement ou indirectement à l'environnement et/ou au développement durable, est la bienvenue dans le réseau, que son activité habituelle soit liée à ces thèmes ou non.

### **3- Définition de l'utilité et les objectifs d'une mutualisation des moyens des acteurs EEDD du Var :**

Au départ, les grosses structures très actives et/ou celles qui avaient un bon accès aux financements grâce à un marketing efficace et/ou grâce à leur réseau relationnel (lobbying) avaient tendance à penser qu'un tel réseau ne présentait pas d'intérêt pour elles.

Mais l'exemple des autres départements de la région a démontré que pour elles aussi l'utilité d'un réseau départemental est évidente : meilleure information, meilleure concertation, meilleure répartition des activités, possibilité de porter des projets à plusieurs, possibilité de s'échanger des demandes, de partager des locaux, meilleure capacité de répondre aux appels d'offre (en complémentarité plutôt qu'en concurrence), accès aux subventions plus facile (plutôt que d'essayer des refus parce qu'on est trop à proposer les mêmes choses), possibilité de mieux pérenniser les emplois (un réseau est mieux pris en compte qu'une association isolée), possibilité de monter à plusieurs des manifestations exceptionnelles.

Ce réseau doit s'ancrer sur des bases de mutualisation et de partage. Par exemple une grosse structure peut faire appel à une plus petite pour monter un projet particulier, où la petite apporte expérience ou compétences ; mais quand la petite a besoin d'un local, la grosse peut ouvrir les siens, etc. Dans cette optique la démarche qui s'amorce avec quelques structures au départ, restera ouverte pour toute structure souhaitant partager ses objectifs.

### **3-Élaboration de la Charte :**

Nous proposons que la charte suivante, simple et brève, serve de base commune pour la construction d'échange basés sur la mutualisation (voir texte ci-après).

### **4-Constitution d'une liste de diffusion des acteurs EEDD du Var :**

La liste de diffusion est une base (80 structures référencées à ce jour) qu'il faudra enrichir et actualiser régulièrement. N'hésitez pas à transmettre toutes nouvelles informations ou coordonnées. Cette liste servira à faire circuler l'information : demandes d'animation, appels à partenariats, offres d'emploi, nouveaux projets...

### **5-Projet de classeurs à fiches présentant les membres :**

Le promoteur du projet étant absent, un échange a lieu sur la durabilité et les coûts de l'édition d'un classeur. En conclusion il est convenu de créer ce classeur de façon virtuelle : une fiche standardisée par structure sera mise en ligne sur internet à partir du site de Mer Nature, en attendant que le réseau ait son propre site. Une première validation des informations de cette liste sera à effectuer avec l'expérience des premiers enregistrements.

### **6-Statut du réseau ;**

Le réseau ne se structure pas en fédération ni en association loi 1901. Il existera à travers sa Charte, sa liste de diffusion, son site internet et son calendrier de rencontres.

Il est convenu que des rencontres trimestrielles auront lieu dans des sites différents afin de mieux nous connaître entre membres du réseau. La suivante est fixée au mercredi 13 juin à 11h30' sur le site CRAPA des 3 lacs sur le Gros Cerveau au-dessus d'Ollioules : nous proposons de partager un pique-nique (chacun amène un peu et on partage beaucoup !!).

### **7-Sigle et logo du réseau ;**

Le sigle RAEEDD 83 est à revoir. Un logo et une charte graphique sont à définir. « Var envie » (pour « environnement initiatives éducation ») et le contour du département ont été proposés. Toute bonne idée est la bienvenue.

### **8-Lancement officiel du réseau lors de la Semaine de l'Environnement début avril (proposition du Cg 83)**

Puisque le Conseil Général du Var propose de faire un lancement officiel et médiatisé lors de la semaine du développement durable, celui-ci aura lieu au siège du CG ou à l'Eco-Ferme) le 6 avril en après midi.

## **Charte du Réseau EEDD 83**

1 Peuvent être membres du Réseau EEDD 83 les personnes morales, associations ou structures exerçant une activité de protection et/ou d'éducation à l'environnement, de promotion des énergies renouvelables, d'organisation d'activités de gestion du milieu dans le Var, à l'exception du secteur à but lucratif, qui peut cependant être admis en observateur.

2 l'objectif du Réseau EEDD 83 est de mutualiser les moyens des membres, de parler d'une seule voix aux partenaires institutionnels, de faire circuler l'information, de défendre l'emploi dans le secteur, de co-construire des partenariats et/ou projets communs.

3 Les moyens mis en place pour le développement du Réseau EEDD 83 sont :

Une liste de diffusion des informations gérée par un des membres du réseau (actuellement TREMLIN)

Un site internet géré par un membre du réseau (actuellement Mer Nature)

De rencontres trimestrielles (il est suggéré le 2ème mercredi du mois à partir de juin 2007).